



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE BERNES
95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 095-219500584-20260713-2026_11_04-AR



Tél. : 01 34 70 03 11
Fax : 01 30 34 27 68
e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

N° 2026-11

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat Infogérance d'exécution, d'assistance et de prestations de services informatiques, avec l'ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités), PAE du Thillois-5 rue Jean Monnet-60 000 BEAUVAIS, du 3 juillet 2026 au 2 juillet 2027 inclus, pour un montant de 7 314 € H.T.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 13/7/2026

Le Maire,
Par empêchement
L'Adjointe au Maire



Céline SOLLET

DATE DE PUBLICATION : 15 juillet 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.*